



COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023.00095

Département de l'Ain
Arrondissement de Gex

Convocation : 27 septembre 2023

Nombre de Conseillers élus : 33
Conseillers en fonction : 33
Conseillers présents : 20
Votants : 28

Séance du 03 octobre 2023

Sous la présidence de Monsieur Hubert BERTRAND, Maire

Présents : M. Hubert BERTRAND, Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, M. Gilles CATHERIN, Mme Anne FOURNIER, Mme Annick MAADI, M. Philippe MATARRANZ, Mme Sylvie DIDELLE, M. Patrice DRIVIERE, Mme Olga AMPAUD, M. Jean-Paul BOCCARD, Mme Virginie GUILLER, M. Nicolas LIGNOT (à partir de 19h45), Mme Olivia RASOLOARIJAO (à partir de 19h45), M. Philippe THEVENON, Mme Sylvie BOUCLIER, M. Bernard BOURDON, Mme Sylvie DURAND, Mme Monique GONZALEZ, Mme Karen FERCHAUD, Mme Anne-Sophie MARCHAND

Procurations : M. Gaëtan COME donne pouvoir à M. Nicolas LIGNOT (à partir de 19h45), M. Elie DUPI donne pouvoir à Mme Virginie GUILLER, Mme Sabrina MERHAZ donne pouvoir à Mme Sylvie DIDELLE, M. Samuel NIANG donne pouvoir à M. Gilles CATHERIN, M. Didier PATROIX donne pouvoir à M. Philippe MATARRANZ, M. Jean-Marie TARTIVEL donne pouvoir à Mme Olga AMPAUD, Mme Marie-Christine CANSELL donne pouvoir à Mme Monique GONZALEZ, M. Jean-Marie KOCH donne pouvoir à Mme Sylvie BOUCLIER

Excusés : Mme Morgane ABDOUL, M. Romain BALADA, Mme Sophie BOREL MULLIER, M. Mehdi DEHRIB, Mme Elodie MAGANGA

Absents :

Secrétaires de Séance : Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, Mme Sylvie BOUCLIER, Mme Karen FERCHAUD

OBJET : ESPACE DE VIE SOCIALE - PROJET SOCIAL 2024-2027 – DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AGREMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AIN

La commune de Saint-Genis-Pouilly vient de clôturer sa quatrième année de l'agrément déposé auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en 2019 concernant l'espace de vie sociale.

RECU EN PREFECTURE

Le 05 octobre 2023

VIA DOTELEC - FAST Actes

001-210103545-20231003-D0009510-DE

L'objet de ce dossier est de confier à la commune une mission de développement d'un espace de vie sociale. La poursuite de l'évolution de cet espace a pour but de valoriser le lien social, les rencontres intergénérationnelles, interculturelles et de développer des actions pour et par les habitants de la ville.

La commune souhaite placer la participation des habitants au cœur de la vie de la cité et encourager les initiatives citoyennes et solidaires.

Dans ce contexte, et au vu du bilan positif de l'Espace de Vie Sociale à l'issue de ces six années de fonctionnement, le comité de pilotage de l'EVS a validé le projet social et souhaite déposer une demande de renouvellement d'agrément pour quatre ans auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) afin de maintenir et soutenir les projets pour et par les habitants, la cohésion sociale et la mixité intergénérationnelle de la population de la commune.

La CAF attribuera à la suite du dépôt du renouvellement d'agrément, par le biais d'une convention d'objectifs et de financement, une prestation de service «animation locale des espaces de vie sociale» d'un montant de 23 682 € annuel (base 2023).

Le projet social 2024-2027 est joint en annexe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ, à l'unanimité**, le dépôt de la demande de renouvellement d'agrément et le contenu du projet social 2024-2027 ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer le dépôt de la demande d'agrément auprès de la CAF de l'Ain ainsi que tout document s'y rapportant.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
H. BERTRAND

